



## TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 20 avril 2022

## ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET MIXITÉ

## CHANGEONS LES RÈGLES !

**Quand les femmes demandent des toilettes, la direction leur propose de tester des culottes menstruelles.**

**Une expérimentation ahurissante pour toujours plus de productivité !**

Sans vergogne, la direction utilise un féminisme de façade pour ne pas améliorer les conditions de travail des femmes et réaliser de nouveaux gains de productivité.

*« Chères conductrices, dans la continuité de nos entretiens de l'année dernière sur le sujet de l'accès aux sanitaires pour les conductrices, notre ambassade aimerait mettre en expérimentation la culotte menstruelle [...] »*

C'est le message reçu par des conductrices, qui ont cru à une mauvaise plaisanterie !

Un message de l' « Ambassade Rail Mixity Europe », une extension de SNCF Mixité, alliée d'une direction pratiquant un féminisme de façade.

**39 ans de la vie d'une femme (entre les premières règles et la ménopause) et pour l'essentiel, cela se passera au travail.**

Avoir ses règles au travail n'est pas un aléa de la production, tout comme les besoins physiologiques pour les femmes comme pour les hommes. L'élimination est aussi vitale que manger, boire, dormir et respirer.

**Ne pas pouvoir les satisfaire au travail dans des conditions d'hygiène optimales, des lieux adaptés, sécurisés, accessibles et des organisations de travail qui en tiennent compte est une atteinte aux droits humains, à la dignité, mais aussi à la santé et impacte les conditions de travail.**

## FAUSSE RÉPONSE À UN VRAI PROBLÈME

Sous l'apparence d'un dispositif innovant et progressiste, proposer aux conductrices de tester les culottes menstruelles dans le cadre professionnel de leurs journées de service, ne répond pas au manque de toilettes, à leur équipement, au temps nécessaire pour y aller et aux retournements trop courts (7 minutes par exemple).

Au contraire, cela contribue à invisibiliser la question des pauses physiologiques dans les journées de service.

**L'argument de la praticité de la culotte menstruelle qui peut être gardée plusieurs heures révèle bien l'obsession de productivité !**

## NI BIENVEILLANCE NI SORORITÉ

Sans compter toutes les questions que cela soulève, car in fine cela, ne règle rien : on se déshabille où pour se changer ? On la conserve où ? Dans quoi quand on s'est changée (puisqu'elle ne se jette pas) ? Qui en assure l'entretien... Et les dialogues que l'on imagine : « *tu as mis du retard à ton train, tu n'avais pas ta culotte menstruelle ?* »



Le sujet n'est pas la nature des protections périodiques (lavable, non lavable, cup, culotte menstruelle, serviette hygiénique, tampons...).

Chaque femme est libre de ses choix, de son confort.

Si la direction de l'entreprise entend participer à leur prise en charge, car cela a un coût, et lutter ainsi contre la précarité menstruelle qui touche aussi des cheminotes, alors pour la CGT, cela sera une mesure innovante et progressiste.

Idem si demain un dispositif innovant permet à toutes celles qui souffrent d'endométriose, de règles hémorragiques... de n'être pas contraintes à un arrêt de travail qui coûte aussi.

**Pour la CGT, le sujet est bien, au travail, comment les organisations du travail (au sens le plus large) répondent à la prise en compte des menstruations et des besoins physiologiques des salarié·e·s et pas seulement les agent·e·s de conduite.**

Cela doit interroger toutes les organisations de travail dans tous les métiers : équipement, équipes mobiles, ASCT, ADC, centres d'appels...

**La dotation de culottes menstruelles n'y répond pas.**

Elle pallie ce que la direction refuse obstinément pour des questions de coût.

### **JUSTE ET ÉGALITAIRE**

Pour la CGT, des mesures efficaces et immédiates doivent être prises.

Elles passent notamment par :

- La prise en compte du genre dans l'étude des conditions de travail ;
- Des lieux de travail équipés de toilettes aménagées, non-publiques et propres ;
- Des temps de parcours, durée de conduite et des roulements respectueux des salarié·e·s.
- La mise en œuvre de l'Accord d'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité qui prévoit la recherche de mesures afin que les personnels roulants et le personnel en travail posté aient le temps nécessaire et des lieux appropriés pour leurs pauses physiologiques.

Pour la CGT, l'initiative de l' « Ambassade Rail Mixity Europe » ne peut bien évidemment pas en faire partie.

Si la direction veut réellement agir pour une plus grande mixité dans les métiers à prédominance masculine, la condition *sine qua non* est l'amélioration des conditions de travail des femmes, qui bénéficiera à tous et toutes les salarié·e·s.

**L'égalité et le respect sont un combat perpétuel que la CGT ne lâchera pas.**

# **REJOIGNEZ LA CGT !**

## **ENSEMBLE,**

## **GAGNONS SUR NOS REVENDICATIONS !**

